



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

### Rectorat

Délégation Académique à la Formation  
des Personnels Enseignants,  
d'éducation et d'orientation  
(DAFPEN)

Jury académique du  
2<sup>nd</sup> degré

Affaire suivie par

Ingrid MARTINS  
Téléphone  
01 57 02 65 25

Julie NGUYEN  
Téléphone  
01 57 02 67 80

Mél  
juryacad@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web www.ac-creteil.fr

La Rectrice de l'académie de Créteil,

**-Vu** le Code de l'éducation,

**-Vu** le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel,

**-Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation;

**-Vu** l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;

**-Vu** l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;

**-Vu** les propositions du jury académique du 12 décembre 2017,

## Arrête

### Article 1 :

Après délibération du jury académique, accède à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel, la maîtresse contractuelle des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dont le nom suit :

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Discipline de recrutement	Année de concours
Madame	Audrey	CHANIER	Lettres-histoire-géographie	2016

### Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter de la notification du présent arrêté, sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

### Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 12 décembre 2017

La Rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE